

Annexe 3 à la convention cadre Petites villes de demain
de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) et des communes de Beaucaire
et de Bellegarde



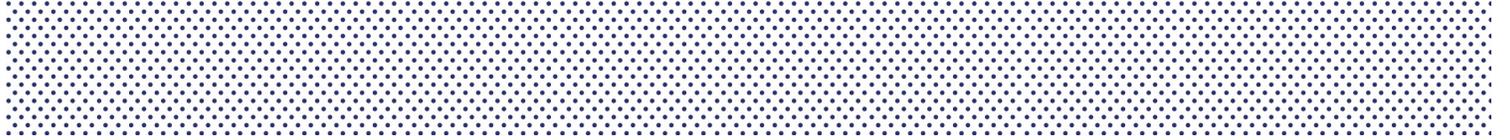
AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



RECUEIL DES FICHES-ACTIONS

Pour la commune de Bellegarde





FICHE ACTION N° 1.001

OPAH-RU 2023-2028

Orientation stratégique	Vers une offre de logement attractive, accessible et performante
Action nom	Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat 2023-2028
Action n°	1.001
Statut	Engagée (signature le 11/07/2023)
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>L'OPAH-RU 2023-2028 est un dispositif porté par la CCBTA d'aide à la rénovation des logements et immeubles des centres-villes de Beaucaire, Bellegarde et Jonquières-Saint-Vincent. Il poursuit plusieurs objectifs : la lutte contre la vacance, la valorisation du patrimoine et de l'espace public, la lutte contre l'habitat dégradé voire indigne, l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, la rénovation énergétique, l'adaptation du bâti aux risques inondations, le traitement des copropriétés dégradées, l'accession à la propriété, etc.</p> <p>Grâce au dispositif, les propriétaires de logement situé dans le périmètre d'OPAH-RU (centre-ville) peuvent bénéficier d'un soutien technique, administratif et financier pour les accompagner dans leur projet de rénovation. L'OPAH-RU intégrera prochainement les centres-villes des communes de Fourques et Vallabrègues.</p> <p>La nouvelle OPAH-RU 2023-2028 traduit la volonté de la CCBTA d'aller vers une stratégie d'intervention davantage proactive, l'objectif étant d'aller au-devant des situations pour les traiter jusqu'au bout. Au démarrage, l'opérateur établira un repérage des immeubles dégradés à l'aide des fichiers statistiques couplé d'un travail de terrain afin de retenir une vingtaine d'immeubles stratégiques : impact sur la dynamique de requalification du centre-ville, potentiel de remobilisation, potentiel de requalification de l'immeuble, dureté foncière, etc... par la suite, il s'agira de mener des études détaillées sur ces immeubles afin de caractériser la situation et d'élaborer une stratégie d'intervention chiffrée adaptée à la situation.</p> <p>La stratégie mobilera des outils incitatifs ou coercitifs en direction des propriétaires ou copropriétaires en vue de la réhabilitation de leurs biens.</p> <p>L'opération vise à atteindre un objectif de 325 logements réhabilités à l'horizon des 5 ans à l'échelle du périmètre intercommunal.</p> <p>Pour plus de détails, cf. Convention OPAH-RU 2023 -2026.</p> <p>Une cheffe de projet assure le suivi de l'OPAH-RU, au sein de la CCBTA.</p>
Partenaires	<p><u>Partenaires signataires de la convention</u> : Etat (Anah), CD30, Agence Départementale de l'Habitat et du Logement (ADHL), Action Logement, CCBTA.</p> <p><u>Autres partenaires potentiels</u> : Banque des Territoires (volet étude complémentaire) , EPF (portage foncier).</p> <p><u>Partenaires techniques</u> :</p>

FICHE ACTION N° 1.002

Groupe de travail sur la vacance

Orientation stratégique	Vers une offre de logement attractive, accessible et performante
Action nom	Groupe de travail sur la vacance en vue de la mise en place d'outils et mesures spécifiques
Action n°	1.002
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	La CCBTA souhaite favoriser la remobilisation du parc vacant au sein du périmètre de l'OPAH-RU. En 2021, la CCBTA a candidaté à l'AAP national pour le déploiement accéléré du plan national de lutte contre les logements vacants - candidature non retenue. En 2022, une enquête a été effectuée auprès de 323 propriétaires de logements vacants afin de mieux comprendre les raisons de la vacance et les inciter à la remobilisation de leur patrimoine immobilier. En 2023, l'objectif est la mise en place d'un groupe de travail dans le cadre de l'OPAH-RU 2023-2028 et d'une application SIG interactive. Cette action participe au renouvellement urbain des centres-villes, et ainsi, à la lutte contre l'artificialisation des sols.
Partenaires	Agence d'urbanisme et partenaires de l'OPAH-RU (cf. Action 1.001)
Dépenses prévisionnel/définitif	SO - Opération en régie
Plan de financement prévisionnel / définitif	SO
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 : X
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Nombre de réunions organisées - Nombre de mesures mises en place - Nombre de logements vacants suivis et remobilisés
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la fonction résidentielle du centre-ville, avec une offre habitat remise sur le marché et rénovée, une offre nouvelle en centre-ville plutôt qu'en périphérie. Elle contribue également à préserver les ressources foncières en renouvelant la ville sur elle-même.
Annexes	



FICHE ACTION N° 2.001

Aides au commerce

Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Poursuite des aides CCBTA en faveur du commerce, immobilier d'entreprises, circuits courts
Action n°	2.001
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>La CCBTA poursuit son action en faveur du renforcement de l'appareil commercial du territoire intercommunal, de l'immobilier d'entreprises et du développement des circuits courts. Plusieurs aides CCBTA peuvent être sollicitées : aides aux entreprises de proximité pour la modernisation et la mise aux normes des commerces de centre-ville, aides aux entreprises de proximité - volet circuits courts.</p> <p>A titre d'exemple, pour des travaux de modernisation, un commerce peut bénéficier sous conditions d'une aide de 40% de la dépense, plafonnée à 6000€.</p> <p>Les aides sont à solliciter auprès du service Développement économique de la CCBTA. Les chambres consulaires constituent des relais d'information.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques :</u></p> <p>CCI, CMA.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	55 000€/an
Plan de financement prévisionnel / définitif	Fonds propres CCBTA
Calendrier	<p>2022 : X</p> <p>2023 : X</p> <p>2024 : X</p> <p>2025-2026 : X</p> <p>2027-2028 : X</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au CRTE (sans subvention Etat)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Montant des aides attribuées par type de dossier
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action accompagne la montée en gamme de l'offre de commerce et vient ainsi renforcer l'appareil commercial en le rendant plus attractif.
Annexes	<p>Photo de travaux subventionnés par la CCBTA</p> 



FICHE ACTION N° 2.002

ViaRhôna Bellegarde - Saint Gilles

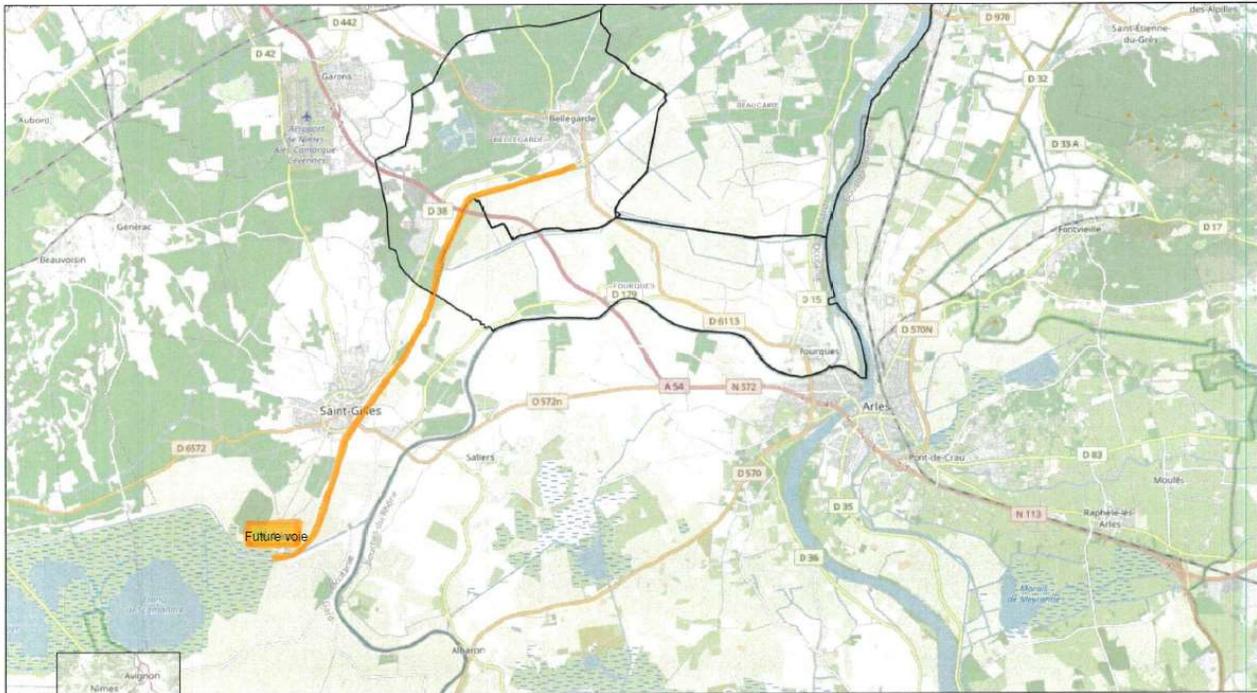
Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Aménagement du tronçon de la ViaRhôna définitive Bellegarde/St Gilles
Action n°	2.002
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>La CCBTA mène des investissements pour l'aménagement sur le territoire de la CCBTA, de la Via Rhôna, itinéraire majeur reliant le lac Léman à la Méditerranée (Sète) qui se superpose également à la Méditerranée à vélo, autre vélo route d'envergure européenne . Le projet global consiste à la réalisation du tronçon de la Via Rhôna/méditerranée à Vélo de 15.4 km qui relie le port de Bellegarde à la commune de Saint Gilles. Il vient ainsi prolonger l'aménagement déjà réalisé et porté par la CCBTA, entre Beaucaire et Bellegarde. A noter également, les travaux d'aménagement en cours de réalisation relatifs au tronçon reliant Beaucaire à Fourques.</p> <p>Ce projet constitue un levier aux développements touristique et économique et de la pratique du vélo sur le territoire.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p>Partenaires financiers : Europe, Etat, Région, Département, CNR, Ville de St Gilles</p> <p>VNF → avenant à la convention cadre permettant une superposition de la vélo route sur la concession de VNF</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>2 885 125 € Coût global prévisionnel</p> <p>Coût études/ Maitrise d'œuvre : 57957 HT</p> <p>Coût travaux : 2 827 168 HT</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Aides sollicitées auprès des partenaires 2023
Calendrier	<p>2023 : études préalables - maitrise d'œuvre</p> <p>2024 : X - travaux</p> <p>2025-2026 : X mise en service</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>- Travaux réalisés : coût et kilomètres de voies aménagés</p> <p>Aménagement d'une voie verte sur 15.4 km en enrobé - 3 mètres de largeur</p> <p>- Comptage des flux</p> <p>Deux boucles de comptage permettant le suivi des flux.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer le rayonnement de Bellegarde et d'affirmer Bellegarde en tant que pôle structurant de bassin de proximité. Elle contribue également à créer des flux supplémentaires sur le territoire, propice au commerce de centre-ville et au tourisme. Elle permet un point d'ancrage pour



	le développement d'un maillage de pistes cyclables, en faveur d'un territoire ancré dans le développement durable.
Annexes	<p>Tracé de la ViaRhôna Bellegarde - St Gilles</p> 

VIARHÔNA BELLEGARDE/ST-GILLES

TRACE GLOBAL



Echelle: 1:92,860

Date: 20/4/2022

Document indicatif non-opposable et non-contractuel

FICHE ACTION N° 2.003

Développement de l'offre de formations

Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Réflexion en faveur du développement de l'offre de formations sur le territoire intercommunal, en lien avec le tissu économique du territoire, les savoir-faires, les innovations technologiques.
Action n°	2.003
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	Dans le cadre de son projet de territoire, la CCBTA ambitionne de favoriser l'accès à une offre de formation sur le territoire. En 2022, plusieurs acteurs de l'emploi et de la formation (Pôle emploi, Mission locale, structure de formation) ont été rencontrés afin d'identifier les problématiques ainsi que les leviers à mettre en place. La CCBTA souhaite poursuivre cette réflexion avec les partenaires dont la Région, et aboutir à l'augmentation de l'offre de formation sur son territoire marqué par une offre de formation qui semble se raréfier et des difficultés d'insertion chez les jeunes (21,5% des jeunes de 15-24 ans sont sans emploi ni formation ; contre 17,4% à l'échelle de l'Occitanie - chiffres NEET - Insee RP 2017). Cette réflexion s'articule avec celle menée sur la remobilisation des immeubles en friche du territoire, en faveur du développement de services en lien avec les besoins du territoire et de ses habitants.
Partenaires potentiellement concernés	Pôle Emploi - Région - Mission locale- Initiative Gard - Chambres consulaires - Entreprises
Dépenses prévisionnel/définitif	Opération en régie
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Nombre d'offres de formation créées
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la fonction économique de Bellegarde et de la Terre d'Argence. La formation est un levier à l'emploi et au dynamisme économique du territoire.
Annexes	



FICHE ACTION N° 2.004

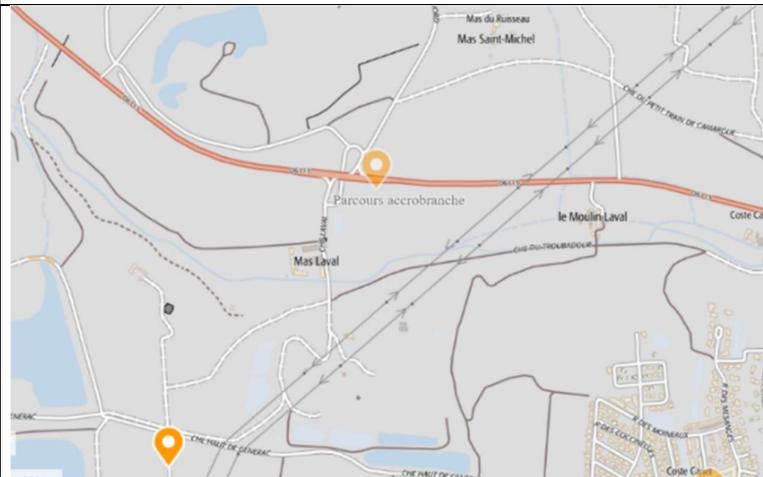
Agrandissement du Port

Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Agrandissement de la capacité d'accueil du Port de Bellegarde
Action n°	2.004
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	Les ports de plaisance de la CCBTA sont des points importants pour le tourisme local. Afin de développer le tourisme fluvial lié au canal du Rhône à Sète et faire face à la demande croissante, la CCBTA a le projet de créer 30 anneaux supplémentaires pour accueillir de nouveaux visiteurs. Cette action contribue au développement du tourisme, au même titre que les actions menées pour le développement de la ViaRhôna qui borde le canal et s'inscrit en complémentarité.
Partenaires potentiellement concernés	Etat, Région, Département
Dépenses prévisionnel/définitif	1 000 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : préparation 2027-2028 : X
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre d'anneaux supplémentaires créés -Taux d'occupation des anneaux créés
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la fonction économique et touristique du territoire. Elle favorise le rayonnement, le développement de flux supplémentaires propices au commerce de centre-ville.
Annexes	



FICHE ACTION N° 2.005

Création parcours accrobranche

Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Réaliser un parcours d'accrobranche et sensoriel
Action n°	2.005
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Proposer une offre ludique le long de la RD6113. Il s'agit d'une offre saisonnière. Projet en cours d'étude
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : - <u>Partenaires financiers</u> : Région (sous réserve dispositif en matière de tourisme en révision), Département
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux et ouverture
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la fonction économique et le dynamisme touristique du territoire. Elle favorise le rayonnement du territoire et le développement de flux supplémentaires propices au commerce de centre-ville.
Annexes	



FICHE ACTION N° 2.006

Création Camping ou village vacances

Orientation stratégique	Maintenir et renforcer le tissu économique dynamique de la commune
Action nom	Création d'un camping ou d'un village vacances en partenariat public/privé
Action n°	2.006
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Partenariat Public Privé
Description de l'action	Ce projet de camping est ciblé sur le PLU projeté. Il se situe en proximité du lac de Sautebraut (plateau des ferrières). Ce terrain disposera à terme du raccordement de l'eau potable / traitement des eaux usées.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : - <u>Partenaires financiers</u> : Etat
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : 2027-2028 : X
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la fonction économique et touristique du territoire. Elle favorise le rayonnement du territoire et le développement de flux supplémentaires propices au commerce de centre-ville.
Annexes	



FICHE ACTION N° 3.001

Plan Vélo intercommunal

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Etude Plan Vélo échelle CCBTA
Action n°	3.001
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	La CCBTA souhaite favoriser la pratique du vélo sur le territoire intercommunal, liée aux déplacements du quotidien, aux loisirs et au vélotourisme. S'appuyant sur les grands itinéraires tels que la ViaRhôna et la Méditerranée à vélo et sur sa situation géographique en porte d'entrée de l'Occitanie à vélo, la CCBTA ambitionne de développer un réseau cyclable continu, sécurisé et confortable, ainsi que des services adaptés. Le plan vélo identifiera les actions à mettre en œuvre sur le territoire intercommunal.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : Département <u>Partenaires financiers</u> : ADEME, Région/banque des territoires (étude PVD),
Dépenses prévisionnel/définitif	40 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	-à définir - Aides à solliciter 2023
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Livable : Plan Vélo échelle CCBTA
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à favoriser des mobilités douces, respectueuses de l'environnement et en phase avec les aspirations croissantes des habitants en faveur d'un territoire tourné vers des valeurs plus respectueuses de l'environnement.
Annexes	



FICHE ACTION N° 3.002

Etude mobilités

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Etude sur les mobilités : connexions interquartiers notamment modes doux, connexions entre les pôles d'attractivités
Action n°	3.002
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Le territoire communal bénéficie d'une offre importante en faveur des alternatives à la voiture individuelle (aire de covoiturage, zone 30, itinéraires cyclables majeurs -ViaRhôna, chaussidoux, chemin cyclable, etc). La commune souhaite bénéficier d'une ingénierie pour faire un état de l'offre globale existante et définir les actions à mettre en place pour développer les connexions entre différents pôles de déplacements et la pratique des modes doux en général (déplacements du quotidien, loisirs, vélo tourisme).
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : Agence d'Urbanisme <u>Partenaires financiers</u> : Etat-ADEME, Région/banque des territoires (étude PVD),
Dépenses prévisionnel/définitif	26 400€
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir - Aides à solliciter 2023
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Disposer d'un état des lieux des équipements et mobilités existantes Avoir des propositions pour une alternative au tout voiture et développer les modes doux (infrastructures, stationnement sécurisé)
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise à renforcer l'offre de mobilités , vers une offre maillée sur le territoire et en connexions avec les axes majeurs dont la ViaRhôna. En favorisant les connexions, elle facilite les flux vers le centre-ville et vient renforcer la centralité.
Annexes	Navette gratuite -cœur de ville 



FICHE ACTION N° 3.003

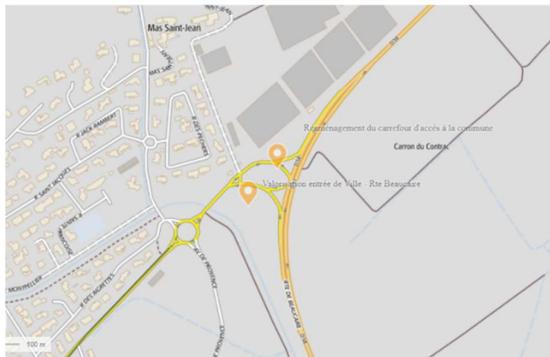
Valorisation route de St Gilles et entrée de ville

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Valorisation de la route de St Gilles et entrée de ville
Action n°	3.003
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CD30 (uniquement pour la réfection du carrefour et entrée de ville)
Description de l'action	Le projet vise la sécurisation et la valorisation de l'entrée de ville. La commune a fait une proposition d'échangeur et de stationnement adapté pour les poids lourds avec des aménagements paysagers. La gestion serait communale. Une saisine du CD30 a été faite. La volonté communale de refaire cette voirie permettrait également d'imaginer un aménagement pour les déplacements doux.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : Département <u>Partenaires financiers</u> : Département
Dépenses prévisionnel/définitif	-
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action porte sur une des entrées de ville de Bellegarde qui matérialisent le premier contact de l'usager avec la ville, et participe à son image. Par les travaux de requalification prévus, cette action contribuera ainsi à améliorer l'image du territoire et l'attractivité de la commune. Elle permettra par ailleurs de prévenir les problèmes liés à la sécurité routière.
Annexes	



FICHE ACTION N° 3.004

Réfection du carrefour de l'entrée de ville via la Rte de Beaucaire

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Réfection du carrefour de l'entrée de ville via la Rte de Beaucaire
Action n°	3.004
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CD30
Description de l'action	Le projet vise la sécurisation de l'entrée de ville qui est actuellement marqué par un échangeur particulièrement dangereux avec notamment le décès d'un motard en novembre 2022. L'objectif est de réaliser un giratoire qui permettra de sécuriser les entrées et sorties d'agglomération et de limiter également la vitesse sur la route départementale. Le CD30 a été saisi sur ce projet avec une proposition de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours de la commune.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : - <u>Partenaires financiers</u> : Département
Dépenses prévisionnel/définitif	-
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action porte sur une des entrées de ville de Bellegarde qui matérialisent le premier contact de l'utilisateur avec la ville, et participe à son image. Par les travaux de requalification prévus, cette action contribuera ainsi à améliorer l'image du territoire et l'attractivité de la commune. Elle permettra par ailleurs de prévenir les problèmes liés à la sécurité routière.
Annexes	



FICHE ACTION N° 3.005

Création liaison voie verte et réhabilitation entrée de ville (route de Beaucaire)

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Création liaison voie verte et réhabilitation entrée de ville (Route de Beaucaire)
Action n°	3.005
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde et CCBTA
Description de l'action	En complément de la volonté de créer un giratoire (Opération PVD 3.004) et de la réfection de la rue de Beaucaire (Opération PVD 3.006), il est nécessaire de retravailler et valoriser cette entrée de ville dont le foncier appartient à la commune. Plusieurs idées sont en gestation avec la création d'un parc ludique avec le Rieu à proximité, le canal du Rhône à Sète - réalisation d'une liaison avec la voie verte / format ballade / Sécurisation à prévoir Projet porté également par la CCBTA
Partenaires potentiellement concernés	Région, Département, ADEME
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action porte sur une des entrées de ville de Bellegarde qui matérialisent le premier contact de l'utilisateur avec la ville, et participe à son image. Par les travaux de requalification prévus, cette action contribuera ainsi à améliorer l'image du territoire et l'attractivité de la commune. Elle permettra par ailleurs de prévenir les problèmes liés à la sécurité routière, valorise le paysage, et permet le développement de nouveaux usages dont la pratique du vélo.
Annexes	



FICHE ACTION N° 3.006

Aménagement modes doux de la rue de Beaucaire

Action n°	3.006
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Dans le prolongement des travaux de voirie réalisés ces dernières années, la rue de Beaucaire est à refaire (requalification et sécurité). Ces travaux seront l'occasion de créer une voie douce sur la totalité du tronçon en sachant qu'une piste cyclable existe vers la fin de la rue de Beaucaire (vers la sortie du Village). Une des rues les plus importantes de la commune qui relie des pôles structurants de la commune
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : Département <u>Partenaires financiers</u> : Etat , Département, Région
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action concourt à favoriser l'accessibilité du centre-ville et assurer les connexions et facilite ainsi le flux en centre-ville.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 3.007

Poursuite des projets de voies cyclables + équipements pour le vélos en CV

Orientation stratégique	Favoriser l'accessibilité du centre-ville et développer les modes actifs
Action nom	Poursuite des projets de voies cyclables + équipements pour les vélos en CV
Action n°	3.007
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	En plus d'espaces de circulation sécurisés, ce projet comportera également la création d'espaces de stationnement pour les vélos en cœur de ville et en liaison notamment avec le projet de desserte ViaRhôna (Piste cyclable pour relier la ViaRhôna - voie cyclable du Lac Léman à la Mer - en projet à l'échelle supra-communale) jusqu'au centre-ville. Aménagements de rack. Action en lien avec l'Action 3.002
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : Agence d'Urbanisme <u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département
Dépenses prévisionnel/définitif	50 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise à renforcer l'offre de mobilités , vers une offre maillée sur le territoire et en connexions avec les axes majeurs dont la ViaRhôna. En favorisant les connexions, elle facilite les flux vers le centre-ville et vient renforcer la centralité.
Annexes	



FICHE ACTION N° 4.001

Stade de foot intercommunal

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Stade de foot intercommunal
Action n°	4.001
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>Réaménagement en pelouse synthétique et amélioration des vestiaires dont agrandissement de 20m², l'action permettra une pratique plus intense et sur une période de l'année plus longue (impact sur le milieu associatif : impact sociétal), pas besoin d'arrosage (économie ressource en eau); pas de tonte = pas de production de déchets verts, pas de déplacements pour acheminer les déchets verts, pas de nuisances sonores et pollution CO₂ , Vestiaires avec production ECS en solaire (avec complément électrique) ,</p> <p>Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> _ terrain en gazon synthétique (très peu d'arrosage) _ Amélioration / Rénovation des vestiaires et sanitaires (solaire) <p>Action qui participe à la dynamique de redynamisation du centre-ville engagée dans le cadre des Programmes partenariaux PVD et BCO : renforce l'attractivité de Bellegarde, défini comme pole structurant de bassin de proximité (SCOT), renforce les fonctions de centralité du centre-ville, améliore la qualité des équipements publics, au service des habitants. Prend en compte l'enjeu transversal relatif à la transition écologique.</p>
Partenaires potentiellement concernés	Etat (2022), Région (Attribuée en 2022), Département (Contrat 2023)
Dépenses prévisionnel/définitif	925 431 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat 185 000€ DSIL (2022) Région 130 000€ (2022) CD30 139 034€ (2023)
Calendrier	2022 : X 2023 : X 2024 : 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer la qualité de l'offre d'équipements du bassin de vie, nécessaire au maintien de l'attractivité et de la qualité de vie.Elle s'inscrit en cohérence avec les enjeux de la transition écologique, permettant une gestion plus économe en énergie.



Annexes



FICHE ACTION N° 4.002

Rénovation dont thermique de la police municipale

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Locaux de la Police Municipale - rénovation thermique du bâtiment + Réhabilitation des locaux
Action n°	4.002
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Agrandissement des locaux en prenant l'espace laissé libre par l'école de musique. Cette dernière a déménagé vers le pôle associatif en fin d'année 2021. Avec la nouvelle surface, l'objectif est de créer de nouveaux bureaux, des vestiaires, un espace de repos et à terme un centre de supervision urbaine. Ce dernier fera l'objet d'une opération distincte.</p> <p>Début des travaux en mai 2023 pour une durée de 6 mois.</p> <p>Le projet vise un équipement situé en plein centre-ville qui donne sur un espace ouvert fréquenté par les usagers (lieu de passage et stationnement). Le projet participe au maintien et à l'amélioration de l'offre d'équipements publics en centre-ville, nécessaire au renforcement de la centralité et l'attractivité du cœur de ville. Les travaux prévus visent à améliorer l'accueil du public (notamment par une meilleure accessibilité), la performance énergétique du bâtiment (fenêtre DV, doublage des murs, VMC, etc), les conditions de travail du personnel, et permettra d'accueillir le futur centre de supervision. Il participe également l'amélioration du patrimoine et de l'espace public, avec des travaux prévus de remise en état d'éléments de façade (ex : volets).</p>
Partenaires potentiellement concernés	Etat, Région
Dépenses prévisionnel/définitif	313 356 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat : 33 800€ (attribué pour 2 opérations) Région : 29 516€ (attribué pour 2 opérations) votés CP 10/12/21 pour la rénovation énergétique de bâtiments publics (centre culturel et locaux de la police municipale)
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Livraison de nouveaux locaux rénovés
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et de services, et la prise en compte des enjeux énergétiques. Elle contribue à renforcer la fonction administrative du centre-ville.



Annexes



FICHE ACTION N° 4.003

Recyclerie communautaire

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Installation d'une recyclerie communautaire
Action n°	4.003
Statut	En projet (étude engagée)
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>L'objectif est de partir sur une recyclerie proposant différentes familles de produits (ameublement, vaisselle, produits culturels, etc.) dont le gisement serait par apport direct depuis la déchetterie mitoyenne, par collecte directe auprès des administrations, entreprises et particuliers sur RDV, et par reprise depuis le local réemploi créé sur le site de la déchetterie de Beaucaire depuis mi 2019. L'exploitation sera confiée à un tiers issu de l'ESS.</p> <p>La création d'une recyclerie apporterait une plus-value sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dimension environnementale : réduction des déchets collectés en porte à porte ou traités en déchèteries, taux de réemploi, sensibilisation à la consommation responsable ; - La dimension sociale : augmentation de l'offre d'emplois en insertion, gain potentiel de pouvoir d'achat, lieu d'échanges et de convivialité ; - La dimension économique : création d'emplois pérennes, réduction des coûts liés à la gestion de déchets, formation à des métiers d'avenir (valoristes). <p>Le projet de recyclerie porte sur un ancien site de compostage de végétaux. Le bâti existant est à réhabiliter et réaménager, voire étendre.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel :</u> Site libre depuis fin février 2020. 2022-2024 : étude de faisabilité : étude du gisement + étude de programmation <u>qui prendra en compte les contraintes réglementaires liées à l'urbanisme et aux risques inondation</u> (PPRI) 2024 : travaux et aménagement avec en parallèle formalisation accord avec l'exploitant issu de l'ESS. 2025-2026 : livraison recyclerie et exploitation par un tiers.</p>
Partenaires potentiellement concernés	Région, ADEME
Dépenses prévisionnel/définitif	48000€ (étude) Travaux : 145.000 € HT honoraires MOE inclus (135.000 travaux + 10.000)
Plan de financement prévisionnel / définitif	<u>Phase Etude :</u> Région : 16 800 € votés (CP 19/10/2022). ADEME : 16 800 € (2022) <u>Phase travaux :</u> à définir dans le cadre de l'étude
Calendrier	2022 : X Etude (engagée) 2023 : X Etude (en cours) 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Livraison de l'étude de faisabilité



	<ul style="list-style-type: none">- Opérateur mobilisé- Livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action contribue à renforcer l'offre d'équipements du bassin de vie en intégrant les enjeux de demain liés à la transition énergétique et écologique, et notamment le réemploi. Elle vient renforcer l'attractivité du territoire en s'inscrivant dans des initiatives novatrices et dans des valeurs recherchées par les habitants.
Annexes	  

FICHE ACTION N° 4.004

Etude et travaux - construction d'une station de dénitratisation

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Etudes et lancement des travaux concernant la construction d'une station de dénitratisation
Action n°	4.004
Statut	Projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	En partenariat avec l'EPTB Vistre Vistrenque, une démarche de protection des captages prioritaires est engagée depuis plusieurs années afin de sensibiliser tous les acteurs (agriculteurs, chambre de l'agriculture notamment) sur l'utilisation importante d'engrais sur les secteurs de protection des captages de l'eau potable de Bellegarde. Cette démarche doit être complétée par la mise en place d'une station de dénitratisation pour faire diminuer très sensiblement le nitrate.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : - <u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département, Ag. de l'Eau
Dépenses prévisionnel/définitif	1 000 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir après phase d'étude de Maîtrise d'œuvre
Calendrier	2022 : 2023 : X Phase étude de maitrise d'oeuvre 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Livraison d'une étude de faisabilité, programme de travaux, travaux avec dossier de consultation des entreprises, travaux effectifs
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements nécessaire à l'accueil des populations et à la qualité de vie. Elle constitue une action volontariste en faveur d'une eau de qualité et de la santé des habitants.
Annexes	 A map of the town of Bellegarde, France, with a red location pin and the text 'Station de dénitratisation' pointing to a specific area in a green park-like setting.

FICHE ACTION N° 4.005

Réfection, isolation et pose de panneaux photovoltaïque - sur toiture médiathèque et école Philippe Lamour

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Réfection du toit de la médiathèque (étanchéité) avec isolation des combles, et mise en place de panneaux photovoltaïques pour favoriser l'autoconsommation (Médiathèque et école Ph. Lamour)
Action n°	4.005
Statut	Projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Pour faire face aux enjeux liés à la transition énergétique et assurer la montée en gamme de l'offre d'équipements de la commune, la ville de Bellegarde prévoit des travaux d'amélioration de la médiathèque qui intègrent la rénovation de la toiture dont confortement et isolation + panneaux photovoltaïques. Etude thermique à prévoir en 2023 pour pouvoir proposer/définir un programme global et performant.</p> <p>Lancement d'une étude MOE en mai 2023 pour un accompagnement (études, définition du projets, consultation des entreprise, réalisation des travaux) : 160 000€ HT (Photovoltaïque)+ 140 000€ HT (toiture) Finalisation APD pour juin 2023</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : CCBTA</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Europe (FEDER), Etat (Fonds Vert), Région (volet rénovation énergétique et si gain de 30% et atteinte classe C min), CD30 (si énergie produite destinée à l'autoconsommation)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	300 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir après Moe AVP
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Livraison travaux : réfection toit + pose de panneaux photovoltaïques
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et la prise en compte des enjeux énergétiques. Elle contribue par ailleurs à limiter les dépenses de la commune et ainsi permettre des investissements futurs en faveur d'autres actions structurantes au service de la centralité.
Annexes	



FICHE ACTION N° 4.006

Création d'une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Création d'une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance sur le plateau du Coste Canet (crèche)
Action n°	4.006
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Pour faire face au développement de la Commune (entre 80 et 100 naissances chaque année pour 45 places actuelles de crèche) et permettre de réduire la liste d'attente enregistrée au sein du Multi accueil Li Pitchounet (environ 80 demandes), il est prévu de construire sur le plateau du Coste Canet une nouvelle structure d'accueil de 45 places.</p> <p>Cet espace couvrirait 600 m2 sur les 1000 m2 disponible, le reliquat étant conservé pour une halle de marché. Lancement des études préalable de programmation avec la SPL.</p> <p>Cette action accompagne le développement souhaitée de la commune, en tant que pole structurant de bassin de proximité (SCOT). Elle répond à un besoin de renforcement de l'offre d'équipements liés à la petite enfance, pour favoriser la réussite éducative, l'attractivité du territoire et l'emploi, permettant aux parents de concilier vie familiale et professionnelle. Associé à une halle de marché (4.008), elle permettra de connecter les habitants avec les producteurs locaux, pour une alimentation de qualité accessible aux habitants de la commune.</p> <p>Estimation projet de crèche au stade de la subvention (Novembre 2022) : 2 052 206 € HT</p> <p>Axe développement durable : Normes RE réglementation environnementale 2020. Bâtiment incluant photovoltaïque en vu de la production pour l'autoconsommation - système de pompe à chaleur.</p> <p>Etude de faisabilité 2022 - Dépôt avant projet sommaire validé en février 2023 - Permis déposé en mars 2023 - Début des travaux 2023 - fin des travaux en 2024</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : Département</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département, CAF</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	2 052 206 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat à définir (sollicité) Département à définir (sollicité) CAF du Gard : 810 000€ (attribué 2023)
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Livraison des travaux



Conséquence sur la fonction de centralité

L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements nécessaire à l'accueil des populations et à la qualité de vie. Elle participe à l'attractivité du territoire en s'adaptant aux besoins d'aménités des jeunes ménages.

Annexes



FICHE ACTION N° 4.007

Création de halles de marché

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Création de halles de marché attenante à la crèche (Plateau du Coste Canet)
Action n°	4.007
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Ce projet, attaché à la crèche, a pour objet de proposer une offre commerciale sur la ZAC des Ferrières par des halles de marché au bénéfice de marchands itinérants notamment alimentaires, en complémentarité de l'offre de centre-ville. Cette offre viendra en complément de commerces en proximité immédiate (boulangerie, supérette).</p> <p>Son positionnement est stratégique pour plusieurs raisons : stationnements en proximité, équipements publics (Ecole élémentaire H.Serment, Maison en partage, Collège F.GARCIA LLORCA, Gendarmerie Nationale, ludo parc et la future crèche).</p> <p>Ces halles permettront ainsi de connecter les habitants du bassin de proximité avec les producteurs locaux, pour une alimentation de qualité accessible aux habitants de la commune.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : SPL Terre d'Argence</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Région, Département</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	482 249 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir - Aides sollicitées 2023
Calendrier	<p>2022 :</p> <p>2023 : X</p> <p>2024 : X</p> <p>2025-2026 :</p> <p>2027-2028 :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action met à disposition une offre complémentaire à celle du cœur de ville. Elle permettra d'accueillir davantage de producteurs locaux et répondre aux besoins des habitants.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 4.008

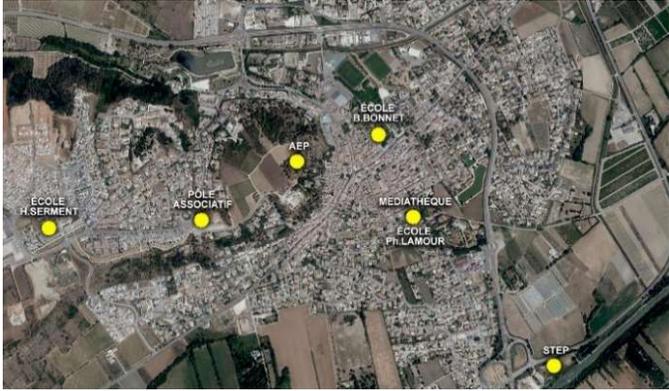
Amélioration énergétique de l'éclairage des équipements

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Changement éclairage des équipements sportifs (4 terrains de tennis, 2 Stades, gymnase)
Action n°	4.008
Statut	En Projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Pour faire face aux enjeux liés à la transition écologique et limiter les dépenses de la commune, la Ville de Bellegarde souhaite changer l'éclairage de certains de ses équipements pour un éclairage plus performant et plus économes en énergie.</p> <p>Les sites concernés sont le stade de rugby, le gymnase Pierre de Courbertin et les 4 courts de tennis. Pour le stade de rugby, ce sont donc 18 platines ancienne génération qui seront remplacées par 6 projecteurs LED. Pour le gymnase, les 28 projecteurs actuels seront remplacés par 28 projecteurs LED. Concernant les courts de tennis, les 14 projecteurs à lampes au sodium sont remplacés par 10 projecteurs LED</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : --</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Etat, Région, SMEG.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	83 715 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir - Etat sollicité 2023
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et la prise en compte des enjeux énergétiques. Elle contribue par ailleurs à limiter les dépenses de la commune et ainsi permettre des investissements futurs en faveur d'autres actions structurantes au service de la centralité.
Annexes	



FICHE ACTION N° 4.009

Pose de panneaux photovoltaïques

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Mettre en place des panneaux photovoltaïques sur des lieux stratégiques (autoconsommation) : Ecole H. Serment, Ecole Batisto Bonnet, Ecole Ph. LAMOUR, Pole associatif, STEP, AEP)
Action n°	4.009
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde et CCBTA
Description de l'action	Pour faire face aux enjeux liés à la transition énergétique, la CCBTA et la commune envisagent mettre en place des panneaux photovoltaïques sur les lieux stratégiques de la commune de Bellegarde. Ces projets nécessitent la réalisation d'études énergétiques, de faisabilité, et de financements, avant la réalisation des travaux. Lancement d'une étude MOE en mai 2023 pour un accompagnement (études, définition du projets, consultation des entreprise, réalisation des travaux). Objectif : disposer d'APD pour juin 2023 et disposer d'estimations financières finalisés avec des propositions techniques adéquates.
Partenaires potentiellement concernés	Europe, ADEME
Dépenses prévisionnel/définitif	800 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	-
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-livraison des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et la prise en compte des enjeux énergétiques. Elle contribue par ailleurs à limiter les dépenses de la commune et ainsi permettre des investissements futurs en faveur d'autres actions structurantes au service de la centralité.
Annexes	



FICHE ACTION N° 4.010

Etude pour la remobilisation de l'immeuble Mont Michel

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Etude d'aménagement pour la remobilisation de l'immeuble Mont Michel
Action n°	4.01
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>L'immeuble Mont Michel se situe en centre-ville, zone non inondable, en proximité immédiate de la rue du Docteur GRIMAUD et la rue du Château. Ce bâtiment est imbriqué avec la salle communale des Sources d'une capacité de 800m². A l'origine, ce site était une ancienne usine de textile (fabrication de bleus de travail et jeans). Après sa fermeture à la fin des années 1970, les locaux ont été repris par la commune pour en faire une salle communale (Salle des Sources), des locaux pour les associations (salle de gymnastique par exemple), pour les pompiers. Actuellement, les locaux sont occupés par la banque alimentaire et la vesti boutique dans l'attente de leur déménagement.</p> <p>La commune ne souhaite pas laisser ces locaux vides au regard de leur positionnement stratégique et de leur état. Plusieurs pistes sont évoquées (logements, multi-activités...) et il serait nécessaire d'engager une étude pour remobiliser ce foncier.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : -</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Région/banque des territoires (étude PVD)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	<p>2022 :</p> <p>2023 :</p> <p>2024 : X</p> <p>2025-2026 : X</p> <p>2027-2028 :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Production de l'étude
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette action vise le renforcement de l'offre en centre-ville, dans le cadre d'une action de remobilisation d'un immeuble en friche.
Annexes	



FICHE ACTION N° 4.011

Création d'un complexe sportif

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Création d'un complexe sportif (stade, vestiaires, piste athlétisme)
Action n°	4.011
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Dans le cadre du développement du tissu urbain, la commune souhaite la création d'un équipement sportif sur le plateau du Coste Canet (quartier des Ferrières) : stade, vestiaires, piste d'athlétisme en proximité du collège federico GARCIA et de l'école primaire Henri SERMENT. Cet équipement est lié à la révision générale du PLU où il est prévu d'approuver le document d'ici la fin de l'année 2023. Il répondra à un besoin dans un quartier récent avec des jeunes familles et des équipements en proximité qui pourrait en bénéficier (collège, école...)
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : - <u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département, Région (Équipement sportif d'intérêt territorial- hors vestiaires)
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : x 2027-2028 : x
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des études et travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforce l'offre d'équipements structurants et la fonction de centralité.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 4.012

Création d'un centre de supervision urbaine

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Création d'un centre de supervision urbaine au sein des locaux actuels de la police municipale
Action n°	4.012
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Ce projet fera suite à l'action qui se réalisera en 2022 de rénovation et agrandissement des locaux de la police municipale. Cette nouvelle action consiste à l'équipement informatique de la salle. Ce projet est en lien avec la volonté d'installer 27 caméras supplémentaires en 2023 venant (Opération PVD n°5.004) en complément du parc actuel (50 caméras).</p> <p>Les locaux de la police municipale vont s'agrandir avec la récupération de l'espace attribué à l'école de musique. Ce gain d'espace sera l'occasion de développer un Centre de supervision urbaine en 2025. Etape suivante : définir les besoins et estimer le cout des équipements.</p> <p>Ecole de musique actuellement intégrée au pole associatif Elie Bataille sur les Ferrieres.</p>
Partenaires potentiellement concernés	Etat (FIPD)
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux et équipements.
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et de services, et est au service d'une environnement urbain plus sécurise, vecteur d'attractivité de la commune.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 4.013

Création d'un nouveau centre municipal technique

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Création d'un nouveau Centre Municipal Technique, relocalisé en zone non inondable
Action n°	4.013
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Les locaux actuels des services techniques sont localisés en zone inondable et ne répondent plus totalement aux besoins des services. Il est nécessaire de réaliser de nouveaux locaux. 2 lieux identifiés. Cette opération est plutôt prévu en fin de mandat. Lancement d'une étude préalable de programmation pour un rendu pour septembre 2023.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : SPL Terre d'Argence <u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des études et travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le maintien et le renforcement de l'offre d'équipements et de service, en phase avec les besoins d'une commune en développement. Elle permet par ailleurs de s'adapter aux enjeux environnementaux liés au risque inondation.
Annexes	-



FICHE ACTION N° 4.014

Aménagement de la plaine des jeux

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Aménagements de la plaine des jeux de Bellegarde
Action n°	4.014
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>La plaine des jeux de Bellegarde est composée de différents équipements sportifs et ludiques (Stade de rugby, stade de football, gymnase Pierre de Coubertine, city stade et équipements de skate parc) au cœur de la ville. C'est également un lieu stratégique de la commune avec des équipements pour la jeunesse (centre de loisir Pierre Louvard) et un lieu où se déroule plusieurs festivités (fête de l'Europe le 8 mai notamment). Les leviers de l'action sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénover et mettre à niveau les espaces de loisir (city-parc) - Valoriser les zones de cheminement existants (piedestres, cyclables,...) - Mobiliser le foncier disponible pour de nouvelles activités <p>Cet espace de verdure reconnu par les bellegardais doit être renforcé dans son rôle de centralité ludique et poumon vert au sein de la commune.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires financiers</u> : Etat, Région (volet équipements sportifs de proximité), Département
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le maintien et le renforcement de l'offre d'équipements et de service, et la qualité résidentielle du centre-ville.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 4.015

Rénovation de la Mairie

Orientation stratégique	Développer une offre d'équipements structurants et performants et des services de proximité
Action nom	Rénovation, extension et mise en accessibilité des bâtiments de la Mairie
Action n°	4.015
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Le projet consiste en la rénovation et l'extension des bâtiments Mairie et CCAS, avec mise en accessibilité, mise aux normes et surtout répondre aux besoins actuels et futurs d'un bâtiment administratif. Dans un premier; il est nécessaire de lancer des études afin de disposer d'un APS.
Partenaires potentiellement concernés	Etat, Département
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : 2025-2026 : X 2027-2028 : X
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des études et travaux.
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforce la qualité de l'espace public de centre-ville et participe à améliorer la qualité d'accueil des citoyens, aux abords de la Mairie.
Annexes	



FICHE ACTION N° 5.001

Etude coloration du cœur de ville

Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Etude préalable à la mise en œuvre d'une opération de coloration du cœur de ville
Action n°	5.001
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	Cette action vient accompagner le programme ravalement de façades (Région/CCBTA/Communes) et l'OPAH-RU. L'ambition est d'aller vers des rénovations de façade de qualité qui contribue à la valorisation du patrimoine et à la coloration du centre-ville. Il s'agit de susciter l'intérêt des passants tout en contribuant à embellir le cadre de vie du centre-bourg, dans le périmètre de l'OPAH-RU. La mission vise à définir le potentiel de valorisation et de coloration du centre-ville et à établir un guide de recommandations pour la valorisation et la coloration des façades. Cette mission sera suivie d'opérations ciblées, dans le cadre de l'OPAH-RU, pour inciter et accompagner des projets de ravalement (valorisation/coloration). Des projets de fresques sur mur pignons sont également en réflexion, en lien avec le souhait de développer l'art dans la ville.
Partenaires potentiellement concernés	<u>Partenaires techniques</u> : BE, CAUE <u>Partenaires financiers</u> : Région/Banque des territoires (étude PVD - dossier voté CP 21/04/23)
Dépenses prévisionnel/définitif	11 700 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région/Banque des Territoires : 4225€ (2023)
Calendrier	2022 : X 2023 : X 2024 : 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-livraison de l'étude et production du guide de recommandations
Conséquence sur la fonction de centralité	L'étude vise l'amélioration de la qualité de l'espace public et la valorisation du patrimoine. L'objectif est de contribuer à singulariser davantage le centre-ville et donc à développer son rayonnement, au service du renforcement de la centralité.
Annexes	 Illustration - Extrait du guide de recommandations - V. Godefroy



FICHE ACTION N° 5.002

Aménagement et valorisation de la pinède Mont Michel

Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Aménagement, valorisation de la pinède du « Mont-Michel » : Mise en place de la découverte du patrimoine
Action n°	5.002
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>Connectée au site de la Tour, la pinède du Mont Michel possède de nombreux atouts (géologie, panorama, patrimoine, terroir). Ce site de nature, surplombe le vieux-village, et fait la jonction entre la partie haute(récente) et basse (vieux village). Le projet consiste à sécuriser le site, améliorer l'accueil du public et valoriser le parc et les essences, créer des zones de repos, proposer des jeux interactifs et une application numérique.</p> <p>Le projet est une opportunité pour relever plusieurs défis : valoriser le patrimoine paysager et la nature en ville, favoriser le lien social, les modes actifs et les espaces de convivialité, créer des connexions entre les équipements publics et vers le centre-ville etc.</p> <p>Opérations en plusieurs tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ T1 : Sécurisation du site (abattage, OLD...) _ T2 : Tranche 2 : Aménagement pour valoriser le site et les essences (panneaux thématiques d'information), création de zones de repos (banc, tables) travaux relatifs à l'accueil du public et valorisation du parc - T3 : Création d'une application numérique pour favoriser l'accueil du public, la création de jeux interactifs sur téléphones mobiles - montant prévisionnel : Projet global pour un total de 97 675 € TTC
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : ONF</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Département et LEADER attribués en 2022</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	97 675 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Département 10 500 € (attribué) Europe 31 613,16€ (attribué)
Calendrier	<p>2022 : X</p> <p>2023 : X</p> <p>2024 :</p> <p>2025-2026 :</p> <p>2027-2028 :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	Contribue à valoriser un élément marquant du paysage de Bellegarde et la Terre d'Argence, à proximité du site de la Madone. Permet de renforcer la qualité résidentielle et le rayonnement de la commune à travers un traitement paysager. Favoriser l'appropriation du patrimoine grâce à des supports de médiation culturelle.



Annexes



- panorama et table lecture
- Château
- tir à l'arc
- panneau oiseaux
- panneau moulin à vent et terrcir
- Calade
- panneau géologie
- Clairette de Bellegarde
- modules land art
- panneau arbres
- panneau eau
- sentier principal
- variante
- potEAU balise

FICHE ACTION N° 5.003

Programme ravalement de façades

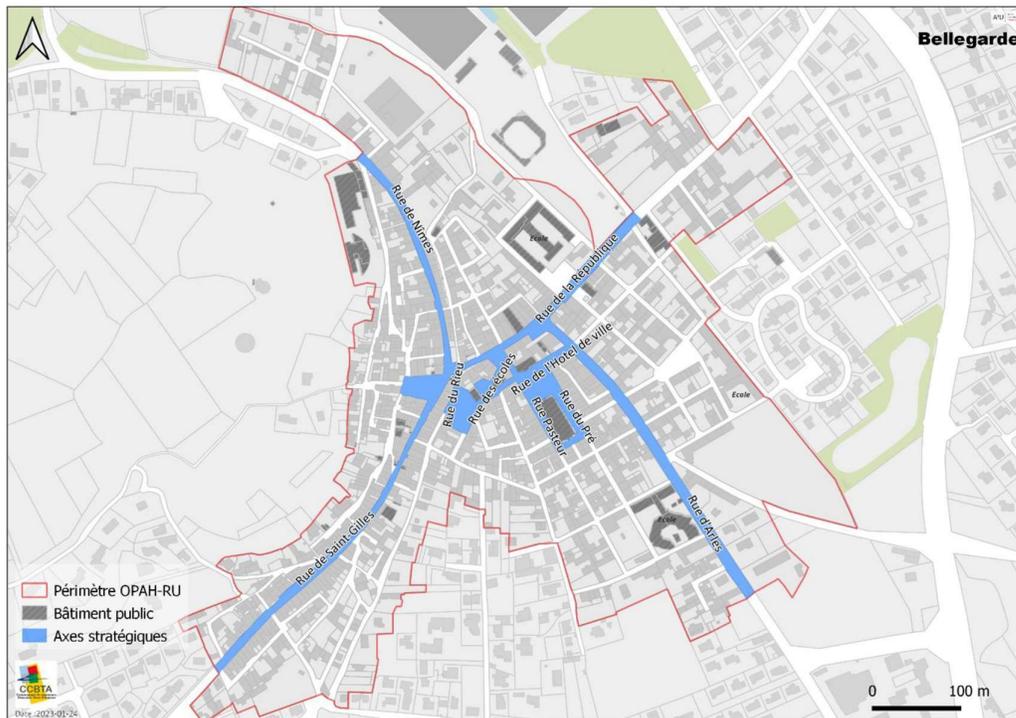
Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Programme ravalement de façades et devantures commerciales et enseignes (CCBTA+Ville+Région)
Action n°	5.003
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCBTA
Description de l'action	<p>Le programme vise à contribuer à l'amélioration de la qualité du paysage urbain, de l'habitat, et à la valorisation du patrimoine bâti, dans le périmètre de l'OPAH-RU (cœurs de village), par la promotion du ravalement des façades visibles depuis l'espace public. Le programme offre un conseil et des aides aux travaux pour le ravalement des façades. Celles-ci sont renforcées sur des axes définis comme stratégiques.</p> <p>Conformément au dispositif en faveur de la requalification des façades dans les communes Bourgs Centres, a été rédigé un règlement d'intervention définissant les modalités de sélection des projets de restauration des façades des centres anciens, de façon concertée avec la Région.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : -</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Région (jusqu'en 2024), CCBTA, commune, Anah (2023)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Aides aux particuliers :</p> <p>141 250€ (aides aux travaux - prévisionnel)</p> <p>42 500€/an pour la commune</p> <p>Anah (Aide expérimentale - à solliciter par les particuliers)</p> <p>Région - BCO - sollicitée 2023</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Cf. supra
Calendrier	<p>2022 :</p> <p>2023 : X</p> <p>2024 : X</p> <p>2025-2026 :</p> <p>2027-2028 :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre de dossiers de demande de subvention façades
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise l'amélioration de la qualité de l'espace public et de la qualité résidentielle du centre-ville. L'objectif est de contribuer à valoriser davantage le centre-ville et donc à développer son rayonnement, au service du renforcement de la centralité.



Annexes



+ ci-après carte du périmètre de l'OPAH-RU, où s'appliquent les aides au ravalement des façades. A noter la stratégie du territoire qui vise à booster la dynamique de rénovation sur les axes stratégiques (pôle de centralité et structurantes), avec la mise en place d'aides majorées.



FICHE ACTION N° 5.004

Extension du réseau de caméras de vidéosurveillance

Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Extension du réseau de caméras de vidéosurveillance
Action n°	5.004
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>La commune de Bellegarde dispose d'un parc de 50 caméras conformément à l'arrêté préfectoral référencé 2021349-67 en date du 15 décembre 2021. La commune souhaite ajouter 27 nouvelles caméras. Un diagnostic de vidéoprotection a été rédigé par le Groupement de Gendarmerie du Gard (Référént Sureté, Major FAYAU Daniel) le 31 juillet 2022. En parallèle, une demande de modification du système de vidéoprotection a été déposée par la Mairie auprès de la préfecture du Gard le 15 septembre 2022. La demande a été validée par arrêté préfectoral n°2022348-030.</p> <p>Cette opération se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ Fourniture et installation de nouvelles caméras et accessoires au nombre de 27 _ Installation de divers équipements complémentaires : plateforme de gestion et d'enregistrement vidéo, équipements actifs de réseau, équipements d'intégration, _ Réalisation de travaux de raccordement à l'énergie, de liaisons aux réseaux télécoms et d'infrastructures et génie civil _ Prestations liées à l'exécution des commandes : Préparation et installation de chantier / sécurisation des lieux, participation aux opérations préalable à la réception et rédaction du dossier des ouvrages exécutés
Partenaires potentiellement concernés	Etat (FIPD)
Dépenses prévisionnel/définitif	356 060 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat : sollicité 2023
Calendrier	2022 : 2023 : X 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le renforcement de l'offre d'équipements et de services, et est au service d'un environnement urbain plus sécurisé, vecteur d'attractivité de la commune.
Annexes	



FICHE ACTION N° 5.005

Création d'un parcours artistique à ciel ouvert

Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Création d'un parcours artistique à ciel ouvert, dans l'espace public, avec des œuvres monumentales.
Action n°	5.005
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	Le projet vise à développer l'attractivité touristique de la commune et à faciliter l'accès à l'art. La ville souhaite créer un événement annuel culturel et touristique : un parcours d'exposition à ciel ouvert, constitué d'œuvres artistiques monumentales (cf. à ciel ouvert - Gap). Le projet contribue également à renforcer la qualité du paysage et encourage la pratique des modes doux en invitant à la déambulation à travers la ville.
Partenaires potentiellement concernés	DRAC, Région (Direction de la culture)
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2022 : 2023 : 2024 : X 2025-2026 : 2027-2028 :
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action vise le développement de l'attractivité du centre-ville et à faciliter l'accès à l'art. L'action contribuera à singulariser davantage le centre-ville, et donc à développer son rayonnement, au service du renforcement de la centralité.
Annexes	



FICHE ACTION N° 5.006

Renforcement des berges du plan d'eau des Moulins

Orientation stratégique	Valoriser et faire vivre l'espace public et le patrimoine, vecteurs d'attractivité et d'identité commune
Action nom	Renforcement des berges du plan d'eau des Moulins
Action n°	5.006
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Bellegarde
Description de l'action	<p>La réalisation du plan d'eau artificiel des Moulins date de 2002. Les protections des berges se désagrègent au fil du temps : effondrement des berges, perte de surface engazonnée, affaiblissement de l'île. La commune est confrontée à l'érosion (île qui disparaît - berges disparaissent)</p> <p>Les services techniques ont travaillé sur l'aspect technique</p> <p>Ce bassin (plan d'eau dans lequel la pêche est autorisée) permet notamment de récupérer les eaux du Rieu (rôle de régulateur / bassin de rétention)</p> <p>Ce lieu est également équipé en parcours santé / loisirs.</p> <p>Réalisation des travaux en 2 phases le cas échéant.</p> <p>La commune sera assistée par un AMO pour solliciter la déclaration de projet au titre de la loi sur l'eau. Les travaux seront réalisés par une entreprise</p> <p>L'action nécessite à ce que le lac soit vidé/ nécessite un contournement de l'eau / Les travaux ne peuvent avoir lieu que durant l'été.</p>
Partenaires potentiellement concernés	<p><u>Partenaires techniques</u> : DDTM</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Etat, Région (sous réserve dispositif en matière de tourisme en cours de révision)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	120 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	<p>2022 :</p> <p>2023 :</p> <p>2024 :</p> <p>2025-2026 : X</p> <p>2027-2028 :</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Action inscrite au contrat BCO et au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des études et travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action porte sur un lieu très fréquenté, à l'échelle de centre-ville, de la commune et au-delà. Elle contribue au maintien de la qualité d'un espace de loisirs, de la présence de l'eau en ville, et participe à la préservation du réseau hydrographique de la commune.
Annexes	 



FICHE ACTION N° 6.001

Assistance à Management de Projet

Orientation stratégique	Axe transversal
Action nom	Accompagnement au management de projets par EY
Action n°	6.001
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC de Beaucaire Terre d'Argence
Description de l'action	<p>Dans le cadre du programme PVD, la commune lauréate de Bellegarde a bénéficié d'une mission d'accompagnement au management de projet (AMP) financée par la Banque des Territoires et réalisée par EY. Celui-ci vise à apporter un conseil ciblé à la cheffe de projet PVD afin de lui permettre l'établissement de la convention-cadre valant Opération de revitalisation du territoire (ORT) ainsi qu'un appui à sa mise en œuvre.</p> <p>L'accompagnement AMP comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production d'un macro-planning recensant toutes les étapes à accomplir pour aboutir à la signature de l'ORT. Ce document est mis à jour avec la cheffe de projet PVD lors de points téléphoniques récurrents - L'accompagnement à la production des supports de présentation des réunions et comités - La réalisation de notes ponctuelles (comparaison des dispositifs Malraux et Denormandie, organisation d'un événement de participation citoyenne) - L'aide à la recherche de financements - L'accompagnement à la priorisation des actions - La rédaction de la stratégie de revitalisation - L'aide à la hiérarchisation des enjeux - La formulation des objectifs et orientations stratégiques - L'aide à la rédaction de fiches actions - La réalisation de points d'étapes organisationnels réguliers <p>L'assistance a également pour enjeu de soutenir la cheffe de projet dans l'appropriation du programme par les élus et de fédérer ces derniers autour de ses enjeux tout en prenant en compte les attentes locales.</p>
Partenaires	Partenaires techniques : Bureau d'études EY Partenaire financier : Banque des territoires
Dépenses prévisionnelles/définitives	26 500 €HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Banque des territoires (pris en charge à 100%)
Calendrier	Début : Avril 2022 Durée de 50 jours sur 18 mois
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Production de livrables - Echanges téléphoniques - Aide à la rédaction et relecture de livrables - Conseils à la cheffe de projet





Conséquence sur la fonction de centralité	La mission d'AMP apporte un accompagnement à la cheffe de projet et à la commune afin d'élaborer un projet de revitalisation cohérent avec les besoins du territoire. Elle a également pour objectif d'assurer une opérationnalité des projets et de la convention ORT permettant leur mise en œuvre rapide et efficiente sur la durée
Annexes	